

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1891

présenté par
M. Plisson

ARTICLE 34 BIS

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« eussent »

le mot :

« auraient ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.